



Initiatives en faveur
de la biodiversité
2018

La reconquête de la biodiversité

Mobilisons nous pour la biodiversité.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie soutient les projets en faveur des habitats et des espèces.

Quelles sont les actions soutenues ?

3 types d'actions sont visées :

- Etudes de connaissance,
- Travaux de restauration écologique,
- Actions de communication, de sensibilisation et d'éducation du public.

A qui s'adresse cet appel à projets ?

- Collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes ou établissements publics
- Associations Loi 1901
- Usagers économiques y compris dans le domaine agricole

Quels sont les engagements de l'agence de l'eau ?

8 millions d'euros mobilisés
en 2018 pour les travaux de
restauration écologique !

L'attribution d'aides peut atteindre
80 % des dépenses éligibles.

- 300 000 euros mobilisés pour les études de connaissance
- 300 000 euros mobilisés pour les actions de communication





La reconquête de la biodiversité

Quel est le calendrier ?

Ouverture de l'appel à projet :
15 septembre 2017

Date limite de dépôt des dossiers :
15 janvier 2018

Examen des projets :
février-mars 2018

Décision de financement :
**1^{ère} Commission Permanente
des Interventions de 2018**

**Comment faire
acte de
candidature?**

Les dossiers finalisés devront parvenir à
l'Agence de l'Eau Artois-Picardie :

- sous format dématérialisé pour les volets
communication et travaux à l'adresse
demandepf@eau-artois-picardie.fr

- sous format papier pour le volet connaissance

**Où trouver
les documents
téléchargeables ?**

Les documents sont consultables et téléchargeables
sur le site www.eau-artois-picardie.fr
-> Rubrique Appel à projets

Pour plus d'informations:

- sur le volet connaissance : Christophe Lesniak
- sur le volet travaux : Océane Jeruzalski
- sur le volet communication : Cathy Céлары

Tél : 03 27 99 90 00

